

ANNONCES LÉGALES

Etude de M^e Paul DE RENTY, avoué à Lille, rue d'Angleterre, 19.

Département du Nord.—Arrondissement de Lille
VILLE DE LILLE
SECTION DE JUIVES

IMMEUBLES A VENDRE

Par suite de vente immobilière d'adjudication aura lieu le MERCRIDI 15 JUILLET 1885, à l'audience des crises du Tribunal civil de Lille, au Palais-de-Justice, à Lille.

Les enchères ne seront reçues que par ministres d'avoués.

DÉSIGNATION :

DÉPARTEMENT DU NORD.—ARRONDISSEMENT DE LILLE.
VILLE DE LILLE
(Section de Fives)

ROUTE DE LANNON

Dans une rue nouvelle dénommée rue Stien et aboutissant rue du Faubourg-de-Tournai.

PREMIER LOT.—RUE STIEN

Un terrain complètement endossé, front à la rue Stien, dont il est séparé par un mur ayant une porte y donnant accès, d'une contenance de 4 à 800 mètres carrés, huité à droite par la propriété Stien-Leclerc, au fond par la propriété Hoyois, et à gauche par la propriété Poncelle, maréchal-ferrant, et portant le n° 51 de la dite rue Stien.

DEUXIÈME LOT.—RUE STIEN

Un terrain vague, front à la rue, vis-à-vis le terrain précédent et séparé de la rue par une palissade en bois, d'une contenance de 11

mètres 29 centiaires, tenant à droite Stien-Leclerc, au fond à Jules Stien, et à gauche au dit Jules Stien : le tout ainsi que les dites terres existent et se composent sans rien réservé ni excepter.

MISES-A-PRIX :

Pour le premier lot : Quatre cents francs, ci 400

Pour le deuxième lot : Six cents francs, ci 600

La vente a lieu par suite de la vente immobilière pratiquée suivant procès verbal des Dessins, huissier à Lille, en date du 14 avril 1885, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Lille, le 21 mars 1885, n° 49 numéroté 30, à la requête de : 1^{er} M. Achille Stien, négociant, demeurant à Lille ; 2^{me} M. Jules Stien, cultivateur, demeurant à Lille ; 3^{me} Madame Rosine-Victorine Dellemens, veuve de M. Louis-Joseph Stien, rentier, demeurant à Lille, et 4^{me} M. Stien, négociant, demeurant et domicilié à Lille, rue du Faubourg-de-Tournai, 121, partie aisne n'ayant pas constitué un acte.

Avec déclaration que tous deux du chef désigné qui pourra être pris inscription pour raison d'hygiène, devront être vendus au prix de cette inscription avec la tenue du jugement d'adjudication, et que, faute par eux de ce faire avant cette époque, l'immeuble présentement mis en vente sera libéré et affranchi de toutes hypothèses et charges de cette nature.

Ainsi fait et rédigé par l'avoué poursuivant soussigné, à Lille, le treize juin mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Signé : Paul DE RENTY.

Présidé à Lille, le 24 juin 1885, folio 169

Un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

(Signé) : ROVEL.

Adressez pour tous renseignements : 1^{er} Au greffe du Tribunal civil

EVITER LES Contrefaçons

Cette EAU est d'un prompt secours contre l'Apoplexie, les Évanouissements, les Maux d'Estomac, les Vapeurs, les Dysenteries, les Palpitations du Cœur, le Choléra, etc., etc.

PURGE LÉGALE

Par exploit de M. Le Français, huissier à Lille, en date du 14 avril 1885, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Lille, le 21 mars 1885, n° 49

numéro 30, à la requête de : 1^{er} M. Achille Stien, négociant, demeurant à Lille ; 2^{me} M. Jules Stien, cultivateur, demeurant à Lille ; 3^{me} Madame Rosine-Victorine Dellemens, veuve de M. Louis-Joseph Stien, rentier, demeurant à Lille, et 4^{me} M. Stien, négociant, demeurant et domicilié à Lille, rue du Faubourg-de-Tournai, 121, partie aisne n'ayant pas constitué un acte.

Avec déclaration que tous deux du chef désigné qui pourra être pris inscription pour raison d'hygiène, devront être vendus au prix de cette inscription avec la tenue du jugement d'adjudication, et que, faute par eux de ce faire avant cette époque, l'immeuble présentement mis en vente sera libéré et affranchi de toutes hypothèses et charges de cette nature.

Ainsi fait et rédigé par l'avoué poursuivant soussigné, à Lille, le treize juin mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Signé : Paul DE RENTY.

Présidé à Lille, le 24 juin 1885, folio 169

Un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

(Signé) : ROVEL.

Adressez pour tous renseignements : 1^{er} Au greffe du Tribunal civil

EVITER LES Contrefaçons

Cette EAU est d'un prompt secours contre l'Apoplexie, les Évanouissements, les Maux d'Estomac, les Vapeurs, les Dysenteries, les Palpitations du Cœur, le Choléra, etc., etc.

de Lille, où se trouve déposé le

cahier des charges ;

2^{me} M^e Paul DE RENTY,

avoué poursuivant la vente, à Lille,

rue d'Angleterre, 19.

1886

Le ancien propriétaires du dit

bien sont : 1^{er} Mme Minie-Sophie Desmet, épouse de M. Jules-Théodore-Antoine Cuvelier, décédé à Lille, le vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt-vingt-trois ;

2^{me} M. Jules-Auguste-Théodore-Albert Cuvelier, fils, décédé à Lille, le quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-trois ;

3^{me} M. Auguste-François Joseph Desmet, décédé à Lille, le neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Mme Adèle-Joséphine Wallart, son épouse, décédée à Lille, le neuf mars mil huit cent soixante-huit ;

4^{me} Mme Eugénie-Joséphine Louise Gobert, de Malmedy, épouse de M. Urbain-Albert-Joseph-Jérôme Aronio de Remilly, propriétaire, demeurant à Lille.

D'un acte fait au greffe du

Tribunal, le 21 mars 1885, folio 169

numéro 30, à la requête de : 1^{er} M. Achille Stien, négociant, demeurant à Lille ; 2^{me} M. Jules Stien, cultivateur, demeurant à Lille ; 3^{me} Madame Rosine-Victorine Dellemens, veuve de M. Louis-Joseph Stien, rentier, demeurant à Lille, et 4^{me} M. Stien, négociant, demeurant et domicilié à Lille, rue du Faubourg-de-Tournai, 121, partie aisne n'ayant pas constitué un acte.

Avec déclaration que tous deux du chef désigné qui pourra être pris inscription pour raison d'hygiène, devront être vendus au prix de cette inscription avec la tenue du jugement d'adjudication, et que, faute par eux de ce faire avant cette époque, l'immeuble présentement mis en vente sera libéré et affranchi de toutes hypothèses et charges de cette nature.

Ainsi fait et rédigé par l'avoué

poursuivant soussigné, à Lille, le treize juin mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Signé : Paul DE RENTY.

Présidé à Lille, le 24 juin 1885, folio 169

Un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

(Signé) : ROVEL.

Adressez pour tous renseignements : 1^{er} Au greffe du Tribunal civil

EVITER LES Contrefaçons

Cette EAU est d'un prompt secours contre l'Apoplexie, les Évanouissements, les Maux d'Estomac, les Vapeurs, les Dysenteries, les Palpitations du Cœur, le Choléra, etc., etc.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

Messieurs les créanciers du dit

bien sont : 1^{er} Mme Minie-Sophie Desmet, épouse de M. Jules-Théodore-Antoine Cuvelier, décédé à Lille, le dix juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre ;

2^{me} M. Jules-Auguste-Théodore-Albert Cuvelier, fils, décédé à Lille, le quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-trois ;

3^{me} M. Auguste-François Joseph Desmet, décédé à Lille, le neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Mme Adèle-Joséphine Wallart, son épouse, décédée à Lille, le neuf mars mil huit cent soixante-huit ;

4^{me} Mme Eugénie-Joséphine Louise Gobert, de Malmedy, épouse de M. Urbain-Albert-Joseph-Jérôme Aronio de Remilly, propriétaire, demeurant à Lille.

D'un acte fait au greffe du

Tribunal, le 21 mars 1885, folio 169

numéro 30, à la requête de : 1^{er} M. Achille Stien, négociant, demeurant à Lille ; 2^{me} M. Jules Stien, cultivateur, demeurant à Lille ; 3^{me} Madame Rosine-Victorine Dellemens, veuve de M. Louis-Joseph Stien, rentier, demeurant à Lille, et 4^{me} M. Stien, négociant, demeurant et domicilié à Lille, rue du Faubourg-de-Tournai, 121, partie aisne n'ayant pas constitué un acte.

Avec déclaration que tous deux du chef désigné qui pourra être pris inscription pour raison d'hygiène, devront être vendus au prix de cette inscription avec la tenue du jugement d'adjudication, et que, faute par eux de ce faire avant cette époque, l'immeuble présentement mis en vente sera libéré et affranchi de toutes hypothèses et charges de cette nature.

Ainsi fait et rédigé par l'avoué

poursuivant soussigné, à Lille, le treize juin mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Signé : Paul DE RENTY.

Présidé à Lille, le 24 juin 1885, folio 169

Un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

(Signé) : ROVEL.

Adressez pour tous renseignements : 1^{er} Au greffe du Tribunal civil

EVITER LES Contrefaçons

Cette EAU est d'un prompt secours contre l'Apoplexie, les Évanouissements, les Maux d'Estomac, les Vapeurs, les Dysenteries, les Palpitations du Cœur, le Choléra, etc., etc.

EURE A LOUER présentement.

S'adresser chez M. Degrevie, rue des Tanneurs, 4, à Lille, n°. 900-900

Ventes diverses.

Etude de M^e J. CRAPET, huissier, rue Bassé, 46, Lille.

BRUXELLES

HOTEL DE L'INDUSTRIE
9, place de la Constitution
(Gare du Midi)

CHAMBRES CONFORTABLES

Restauration à la carte et à prix fixe

17 RUE D'IX
10545

Vente Judiciaire

D'un MATERIEL et de deux belles MACHINES, à usage de relieur, etc., etc.

D'un beau MOBILIER DE MAISON.

Le Samedi 27 Juin 1885, à dix heures du matin, M. PICOUET, commis-priseur, à Roubaix, procédera à cette vente.

AU COMPTANT. 1633-11036

AVIS DIVERS

A LOUER pour le 1^{er} octobre

une grande MAISON avec jardin, à usage de

TOIT, 1500 francs.

Le SAMEDI 27 Juin 1885, à dix heures du matin, M. PICOUET, commis-priseur, à Roubaix, procédera à cette vente.

AU COMPTANT. 1633-11036

MAISON DE RENTIER

à Lille, boulevard Victor-Hugo, n° 64. — Prix : 850 fr.

Le SAMEDI 27 Juin 1885, à dix heures du matin, pour donner leur avis, tant sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination des syndics définitifs.

Le Greffier du Tribunal, BROUTIN.

1664-21048

LIEN-BIG

5 Médailles d'Or, 3 G^e Dipl^e d'Honneur

PRÉCIEUX pour MALADES & MÉRÉS

So vend chez les Epiciers et Dr

24, 25, 26, 27-11052

j. 2/loc. — 10862

MAISON SPÉCIALE POUR POMPES FUNÈBRES

Fondée en 1870

COURTOT-UYTTELENHOVE

79, rue du Chemin-de-Fer, 79,